

Facteurs et genèse de délinquance chez les adolescents scolarisés

Pr. Boukerma / Aghlal Fatima Zohra

Université –Boumerdes

Fatimazohra15@yahoo.fr

Résumé :

Le dysfonctionnement familial, la violence scolaire et la délinquance sont des facteurs révélateurs d'une souffrance psychologique, et, d'une mutation profonde de la société, de l'école et de la famille. Les formes d'expression de comportements délinquants chez les enfants scolarisés sont nombreuses et peuvent aller jusqu' aux crimes violents dans l'enceinte ou à l'extérieur de l'école. Pour saisir la genèse de cette délinquance, la compréhension de l'interaction entre le dysfonctionnement familial, la violence scolaire et la personne à risque délinquant s'avère indispensable.

Introduction

De nos jours, chacun perçoit la délinquance selon son propre système de valeurs et en fonction de sa réaction face à l'événement. Certains y voient une révolte contre l'ordre social établi, d'autres y voient l'expression actuelle des conflits de génération ou encore une crise de civilisation et de liberté. Sans toutefois oublier les dangers de la vie moderne. Le terme de délinquance désigne un ensemble d'infractions aux règles érigées par la société. Ces infractions relèvent du code pénal. On parle de délinquance juvénile pour les mineurs, de petite et moyenne délinquance (vol simple, dégradation, violence légère...) ou de grande délinquance (vol avec arme, viol, crime...). Pour le petit Larousse (2006), « c'est un ensemble des infractions commises, considérées sur le plan social ». Mucchielli (2001) fait remarquer que le niveau de la délinquance juvénile est un indicateur de l'état d'une société à un moment donné.

De nombreuses études ont démontré que plusieurs facteurs criminogènes peuvent être source de délinquance (la famille, l'école, la société, les pairs..). Notre objectif dans cette contribution est d'aborder le groupe de facteurs que nous pensons être responsables essentiels dans la genèse de la délinquance chez les enfants scolarisés : Le dysfonctionnement familial et la violence scolaire. Ces facteurs avec leurs composants constituent des milieux de prédisposition des comportements délinquants. En effet, les indicateurs fondamentaux de ces facteurs constituent un ensemble

d'interactions négatives et continues entre l'environnement familial, l'environnement scolaire en dysfonctionnement et l'adolescent scolarisé qui pourrait devenir une personne à risque de délinquance. Tout cela, nous interpelle et nous pousse à nous interroger sur les déterminants scolaire et familial des processus criminogènes et de tenter de restituer l'articulation entre ces trois facteurs pour comprendre la genèse de la violence délinquante qui gangrène toutes les sociétés en général, et la société algérienne en particulier.

1- Le dysfonctionnement familial

Dans l'évolution d'enfants jusqu'à la fin de leur adolescence, les familles jouent le rôle de l'encadrement éducatif matériel et moral. Mais si ces familles faillent à leurs devoirs envers leurs enfants, et que ceux-ci ont des comportements de délinquant, c'est qu'il y a beaucoup de facteurs qui sont en cause :

1-1- La démission parentale

Faisant partie des facteurs majeurs de la délinquance, la démission parentale est pointée du doigt. L'expression « démission parentale », a pris son essor dans les médias français en 1998, suite aux propos tenus par le ministre de l'Intérieur de l'époque au cours d'une conférence de presse sur la lutte contre les violences urbaines. Giovannoni et Dekeuwer, soulignent que la démission parentale peut prendre l'aspect d'une absence physique du domicile familial, ou se résumer au désintérêt témoigné par le parent vis-à-vis de l'éducation et de la scolarité de son enfant - elle peut être partielle, sous forme de négligence qui consiste à moins bien accomplir ses devoirs envers ses enfants, ou totale. Dans ce deuxième cas, il s'agit de carence qui consiste non pas dans la mauvaise exécution des obligations parentales, mais dans l'absence d'exécution de celle-ci, c'est-à-dire le manquement même des parents à leurs obligations (Giovannoni : 2008, Dekeuwer et autres : 2003).

La « démission parentale » renvoie donc au registre de l'incompétence éducative au regard d'une norme éducative supposée, associé à la notion d'irresponsabilité. Ce registre comprend le laxisme, une mauvaise maîtrise des savoirs éducatifs, et l'absence du père. L'expression « démission parentale » apparaît alors comme un terme « fourre-tout », qui désigne les diverses causes présumées des comportements déviants des enfants, pour converger en un point : les parents sont responsables de ces déviations (Giovannoni : 2008). Ainsi, On constate, que le vocable parent ne se résume pas au seul lien parent-enfant, déterminant globalement une filiation, mais prend

l'aspect d'une responsabilité accrue à travers le temps. Des chercheurs tel que isabelle chabot (2001), Paul D'arvau et Rolland Viau (1997), soulignent que la démission parentale et le manquement a leur obligation et leur devoir ont un lien avec les comportements délinquant.

1-2- les facteurs socio- économiques :

Comme l'assurait les différents sociologues, la position sociale des parents, le manque de moyens pour subvenir aux besoins des enfants contribuent fortement à faire baisser leur autorité et leur capacité de surveillance. Une étude algérienne faite sur un échantillon de 100 adolescents a démontré que 13 élèves vivent dans leurs familles des conditions socio-économiques critiques, 5 parmi eux subissent des conditions de vie très pénibles (aucun revenu familial, aucune assistance financière). Les élèves victimes des conditions difficiles sont forcés à penser à leurs besoins alimentaires en priorité (Bara.S.A : 2008). Dans un cas pareil, l'état psychologique des parents (surtout du père) est tellement dégradé par leur situation sociale et économique qu'elle rend leurs modes d'intervention inadéquats : Le contrôle oscille entre les deux extrêmes que sont la passivité et le retrait, d'une part, la répression disproportionnée, violente et non élaborée intellectuellement, d'autre part.

L'OMS (2009), souligne que le faible statut socio-économique de la famille est associé à la violence future. Pour Mucchielli, la misère amène le stress, la honte, la mauvaise estime de soi, la colère, la frustration et le ressentiment. Elle décuple l'émotivité, la dépressivité et l'agressivité. Le même auteur conclut, que la majeure partie des cas, les facteurs socio-économiques s'avèrent les plus déterminants dans la fabrique de la délinquance, de façon indirecte et diminuent les capacités de contrôle parental (Mucchielli : 2000).

1-3 - Le niveau d'instruction des parents :

Le niveau d'instruction des parents est considéré comme un facteur de réussite scolaire des enfants. Les enfants de parents instruits sont avantagés sur plusieurs points par rapport aux enfants de parents peu instruits ou illettrés (Ibn Habib : 2008). Ces derniers par leur niveau d'instruction perdent tout contact avec leurs enfants, tandis que les premiers ont tendances à mieux évaluer les répercussions du climat familial sur l'enfant. Par manque de niveau intellectuel, des parents n'osent pas nouer de contact avec les établissements scolaires de leurs petits, où les intervenants ont tous un bon niveau selon leur

imaginaire. L'étude de Jimerson montre que la qualité de l'environnement familiale découlant de la façon de voir des parents peut être prédicteur de la réussite ou du décrochage scolaire (in Ibn Habib : 2008).

L'OMS (2009), souligne que les mères ayant été scolarisées consacrent plus de temps à leurs enfants. Plusieurs études ont mis en évidence le lien entre le faible niveau d'instruction de la mère –d'une part et la violence chez les jeunes d'autre part. Ichou (2010), révèle que les deux tiers des situations avérées des démissions parentales sont liées à la baisse du niveau scolaire des parents. Pour Rosenbaum (2005), l'autre étendue psychologique lié directement à la variable active du sujet, peut se montrer par le sentiment d'infériorité, se sentiment, qui se caractérise par un manque de confiance en soi, et une peur de l'infériorité.

1-4 - les facteurs relationnels dans la famille

Les sociologues s'entendent sur le fait, que les facteurs relationnels sont plus déterminants que les facteurs structurels. Et ce qui favorise la délinquance des enfants, c'est l'existence d'un conflit grave entre les parents, que ces derniers cohabitent ou bien soient séparés. Selon Mucchielli (2000), les situations familiales les plus "à risque" sont celles où se cumulent la mésentente conjugale et la précarité.- et l'individu dont le comportement déviant, et notamment l'agressivité immotivée dans une situation, est repérable dès la petite enfance, sa délinquance est liée à un dysfonctionnement familial et traduit parfois un cycle de reproduction intergénérationnelle de la violence.

De nos jours, « Plus on fait partie d'une génération récente, plus grande est l'aversion pour l'effort et la discipline. Les enfants ne font plus confiance à la légitimité des règles héritées. L'esprit de liberté des enfants prend le pas sur l'obéissance et les règles de vie sociale. L'individualisme se traduit par une révolte des individus contre la hiérarchie au nom de l'égalité et par une dénonciation des traditions au nom de la liberté.» (Roché. S : 2010). Autrement dit, Ce qui favorise la délinquance des enfants dans ce cas, c'est l'existence d'un conflit grave entre les parents, que ces derniers cohabitent ou bien soient séparés. Les relations intrafamiliales conflictuelles devant les enfants (contradictions parentales, inversion de l'autorité familiale, rejet parental et carences des repères socio-moraux) répétés, font que la famille aux yeux de l'enfant cesse d'être un lieu d'exercice de

l'autorité et un lieu de prédisposition de délinquance et de fragilité psychologique.

1-5- La carence affective

La carence affective « c'est l'absence ou l'insuffisance de l'affection. L'homme a besoin d'aimer et d'être aimé, pour se sentir d'exister. Dans l'amour il s'épanouit, alors que, s'il en est privé, il perd la joie de vivre, il s'étirole ou s'aigrit et devient insociable voir asocial » (Sillamy. N : 1980, p193). Mc Cord (1996) fait connaître que les délinquants violents avaient moins de chances d'avoir connu une affection parentale ainsi qu'une bonne discipline. « La violence à l'adolescence et à l'âge adulte est très liée, à un attachement insuffisant entre parents et enfants » (OMS : 2009, P37). Aussi, les difficultés d'investissement affectif des parents présentant, selon le DSM IV, des pathologies mentales ou des troubles des conduites, induisent des troubles psychologiques chez les enfants du fait de dysfonctionnements interactionnels quantitatifs et/ou qualitatifs.

L'absentéisme parental et le manque de cohésion familiale seraient actuellement de grands pourvoyeurs de troubles affectifs. Aussi, un mode d'éducation trop strict vis-à-vis de l'enfant (excès de punition, d'autorité, d'emprise) peut aussi entraîner chez lui des sentiments de culpabilité, mais aussi d'incapacité, et une autodépréciation (Lambert : 2009). En effet, les carences affectives précoces peuvent aussi troubler le développement de l'enfant lorsque sa mère adopte à son égard une attitude distante, froide voire même agressive. Ainsi, la carence affective, la dévalorisation, le rejet parentale provoque chez l'enfant des carences des repères socio-moraux et développe chez lui le comportement délinquant.

1-6 - l'éclatement familial

Nombreuses sont les familles éclatées à cause des divorces ou la séparation, elles connaissent plus de délits que les familles unies ou les familles où un des parents est décédé. En Algérie, les changements de mentalités dans les grandes villes, l'ennui conjugal, la recherche des plaisirs et le développement de l'individualisme à permis une augmentation de la divortialité pour atteindre le taux record de 35000 cas en 2006 et 120000 cas entre 2008 et 2010. La recherche d'une cohérence dans l'éducation des enfants est ainsi plus difficile à trouver quand les deux parents ne sont plus ensemble - la rupture de l'unité biologique et affective de la famille, engendre un traumatisme psychique intense chez l'enfant qui va présenter des comportements réactionnels, qui peuvent être pathologique, selon les spécialistes.

En effet, la séparation précoce parents- enfants, les situations familiales monoparentales également peuvent constituer des sources de souffrances, d'angoisses et d'incertitudes multiples pour les enfants. Selon le rapport de l'OMS (2009), les enfants qui grandissent dans une famille monoparentale risquent de devenir violents. Les résultats d'une étude qui portait sur 5300 enfants, ont démontré que la séparation des parents entre leurs naissances et leurs 10 ans, faisait augmenter le risque de condamnation de pure violence jusqu'à l'âge de 21ans. Le même rapport conclut, que le fait de vivre avec un seul parent à l'âge de 13 ans laissait prévoir des condamnations pour violence jusqu'à l'âge de 18 ans.

1-7- La supervision des parents

La supervision est la variable clé qui catalyse l'impact de toutes les autres caractéristiques du fonctionnement de la famille et de l'adolescent. Le facteur décisif est la manière dont les parents veillent sur leurs enfants. Les actes délinquants sont analysés comme la résultante d'un processus dans lequel le contrôle familial a une place importante (Leblanc : 1988). Une piètre supervision et une agressivité parentale sévère à l'âge de 10 ans font nettement augmenter le risque de condamnation ultérieure pour violence (OMS : 2009). Les parents autoritaires font régner la dictature, et, cela génère des enfants conformistes, effacés sans ambitions, avec des troubles de comportements. Quand aux parents abusifs caractérisés par la violence récurrente, leurs enfants sont en manque flagrant d'adaptation sociale, et son souvent des déficients scolaires (Leduc : 1994).

Les adolescents qui négligent le contrôle parental, s'engagent dans une constellation de conduites déviantes et courent de sérieuses difficultés. Ce sont ces difficultés, qui engendrent ultérieurement des échecs, des mauvaises performances, l'abandon scolaire et les perturbations des conduites délinquantes (Jessor ,Donovan et Costa : 1991). « Le fait d'avoir des amis délinquants est associé à la violence chez les jeunes, peut également avoir des incidences négatives dans le développement des relations interpersonnelles » (Mucchielli , 2001 p. 31-42). De ce fait, la supervision parentale se révèle le facteur le plus étroitement lié au niveau d'activité délinquante du mineur, quelle que soit la qualité de la structure ou de l'ambiance familiale (Fréchette et Leblanc : 1987).

2- La violence scolaire

A l'instar de l'environnement familial, l'environnement scolaire peut être considéré comme un espace producteur de facteurs

de délinquance qui pourraient avoir des conséquences à long terme sur l'état psychique et comportemental des ses victimes (les élèves) qui sont souvent sans défense. (N'Dour : 2006). « Les violences faites aux enfants dans le milieu scolaire trouvent leur origine dans les violences exercées dans d'autres secteurs de la vie des enfants : dans la famille, la communauté et dans la société - Elles intègrent des normes sociales et culturelles tournant autour de l'autorité, de la hiérarchie, et de la discrimination fondée- sur la discipline » (Benabdellah : 2010, P9). En effet, les violence faites aux élèves sont nombreuses et revêtent des formes différentes. Il va sans dire que la plus part de ces formes de violence scolaire sont étroitement liées :

2-1- l'échec scolaire

L'échec scolaire en tant que générateur peut être un facteur de délinquance. Selon les statistiques des Nations Unies, le système éducatif algérien perd plus d'un demi-million d'élèves chaque année. Autrement dit, dans un parcours de 8 million d'élèves scolarisés, seul deux millions arrivera à l'université. Comme politique d'établissement, la ségrégation interne séparant les élèves en échec scolaire et aux comportements difficiles pour les regrouper dans des classes - construit chez ces élèves un sentiment d'exclusion et une socialisation anti-scolaire, et, la considération du monde des bandes est recherchée comme compensation au jugement scolaire (Hickel & Moignard : 2009). Les difficultés scolaires, les frustrations l'intériorisation du stigmate de « mauvais élève, bourricot, celui qui ne comprend rien, le têtù ... » finissent par les conduire à adopter des pratiques déviantes les éloignant largement des normes scolaires.

Les recherches sur élèves les moins contrôlables au sein des établissements ont montrées, qu'ils sont les plus défiants à l'égard de l'école. Rien ne trouve grâce à leurs yeux, ni les lieux, ni les méthodes, ni le corps enseignant. Ils perçoivent les sanctions disciplinaires et leurs résultats comme une injustice qui leur est faite. Ces jeunes qui ont « la haine » de l'école constituent l'image la plus radicale des extrémités dans lesquelles l'échec scolaire peut enfermer (LARSEF : 2002). Les élèves absentéistes présentent plus que les autres un comportement délinquant : Les garçons sont plus fugueurs, toxicomanes, alcooliques et violents. Les filles, sont plus souvent toxicomanes, violentes, et commettent davantage de vols (INSERM : 1993).

Dans son étude sur le décrochage scolaire et la délinquance, Blaya souligne, qu'il y a 4 types d'élèves décrocheurs à risque délinquants :

« -Les décrocheurs à (risque élevé) délinquants, victimes de violences en milieu scolaire et qui ont une évaluation du climat scolaire très négative.

- Décrocheur (risque élevé) délinquants et déprimé très insatisfaits du climat scolaire.

-Les élèves décrocheurs (risque moyens), un risque de délinquance et de dépression moyens et victimes de violence.

- Les élèves décrocheurs (risque moyen) qui ont un risque de délinquance modéré, qui sont légèrement déprimés » (Blaya : 2010, P52).

Certains auteurs affirment que l'abandon scolaire permet de réduire le stress et la frustration vécus à l'école, et ces facteurs favorisent l'apparition des conduites délinquantes.

2-2- Les violences physique et verbal

La violence verbale vise à créer un état de tension chez la victime et à la maintenir dans un état de peur et d'insécurité. Elle consiste à humilier l'autre par des messages de mépris, d'intimidation ou de menace d'agression physique. Elle peut se traduire aussi par des interdictions, du chantage, les injures, la discrimination (couleur de peau, forme du corps, statut familial, économique...), des accusations, railleries, insultes, jurons, cris et paroles humiliantes. La violence physique, « atteint l'autre dans son intégrité corporelle .Elle peut prendre la forme de châtiments corporels, l'enfermement dans un placard, des violences légères comme une bousculade, ou de violence beaucoup plus grave quand elle cause des blessures physiques ou quand il s'agit d'atteinte sexuelles » (Sémelin : 2011, P9). Les éducateurs et « les adultes n'hésitent généralement pas à recourir aux sévices corporels lorsqu'ils constatent une désobéissance de la part de ceux dont ils ont la charge, spécialement les enfants » (Medhar : 2004, P 80).

L'étude statistique algérienne relève que la population de jeunes âgés de moins de 18 ans composée d'écoliers, collégiens, lycéens, victimes de violences volontaires, s'élèvent à 2.250 cas sur un total de 18.957 de consultants pour violences. 12 % des cas comprend le harcèlement en milieu scolaire avec en plus des violences physiques, des brimades, moqueries, toute sorte d'humiliations, vols d'objets personnels de la part de camarades, ou de bandes organisées qui sévissent à proximité des établissements scolaires (Belkacemi, 2011). Les enfants exposés à ce genre d'abus, affichent des taux d'agressivité, de délinquance et de problèmes

relationnels plus élevés. « Ceux qui subissent en outre des mauvais traitements physiques sont encore plus susceptibles d'éprouver ces problèmes. Les conséquences physiques et mentales de la violence peuvent persister bien au-delà que les événements ne soient terminés. Il faut ajouter à cela les traumatismes psychologiques» (Sémelin : 2011, P2).

2-3- Violence sexuelle

La violence sexuelle est l'expression qui désigne « tout acte sexuel commis, ou toute tentative d'initier un acte sexuel, en usant de la coercition, de la force, de la menace ou de la surprise. Elle comprend les abus sexuels, les tentatives d'abus sexuels, les attouchements, les allusions sexuellement explicites, l'exploitation sexuelle » (Benabdallah : 2010, P 9). En effet, les abus et l'exploitation sexuelle, sont des formes très courantes de violence qui sévissent à l'intérieur et autour des établissements scolaires. Ainsi, « L'école est l'endroit le plus courant où beaucoup de jeunes sont victimes de coercition et de harcèlement sexuel » (OMS : 2009, P172). Les situations d'abus de violence et d'exploitation de nature sexuelle en milieu scolaire peuvent revêtir différentes formes : harcèlement verbal à connotation sexuelle des garçons envers les filles - harcèlement physique à connotation sexuelle des garçons envers les filles - actes sexuels en échange de bonnes appréciations et bonnes notes - relations sexuelles pour le paiement des frais de scolarité - séduction des filles par les professeurs - viol collectif des jeunes filles par leurs camarades de classe - harcèlement sexuel des garçons par les professeurs (l'UNICEF : 2006).

L'étude menée par l'ONG révèle que 80% des filles interrogées disent connaître des élèves qui ont été approchés par un enseignant pour obtenir des faveurs sexuelles. 77% pensent que des enseignants de leur école ont des relations sexuelles avec des élèves – les filles soulignent l'aspect transactionnel de ces relations : la promesse de bonnes notes 90%, la peur des mauvaises notes 80%. Selon la même étude, la violence se déroule dans les bureaux administratifs 33%, dans les salles de classe 20%, au domicile de l'enseignant 20%, et sur le chemin de l'école 8%. Dans son étude, Mbassa souligne que les attouchements constituent le mode d'abus sexuel le plus fréquent 54,6%, suivis par les viols 38,7%, et dans près de 15% des cas, l'abus sexuel s'est produit dans l'environnement scolaire. Dans l'étude menée par l'UNICEF (2008) en République centrafricaine, 42,2 % des garçons inscrits dans des écoles secondaires

confirment s'être livrés à des actes sexuels violents à l'intérieur de l'école ou dans les alentours (in Benabdallah : 2010, P19-20). Ainsi, les abus et l'exploitation sexuelle des enfants scolarisés sont exercés par les acteurs de l'institution scolaire qui ont un lien de responsabilité, de confiance ou de pouvoir avec la victime. Concernant les retombées de la violence sexuelle sur l'état psychologique, Sémellin confirme que « Les atteintes sexuelles ont toujours un retentissement psychique » (Sémelin : 2011, P9).

1-3- violences psychologiques

Les abus psychologiques en milieu scolaire, sont plus diffus que la violence verbale ou physique. La violence psychologique « se distingue des autres types de violence, car elle peut constituer une norme de comportement pour les enseignants et le personnel scolaire. Ces derniers peuvent intimider les élèves, sous couvert de discipline » (Benabdellah, 2010, P12). Ces abus sont : la restriction de mouvements, les agressions verbales, les dévalorisations systématiques, les humiliations concernant leur niveau scolaire, leur apparence, leur physique, leurs capacités intellectuelles, les propos désobligeants, accusateurs, menaçants, effrayants, discriminatoires ou humiliants et d'autres formes de rejet ou de traitement hostile généralement les insultes, le harcèlement ou le recours à l'arbitraire, le déni de statut d'adulte et l'infantilisation de la personne. Elle s'exprime parfois aussi, par la violence punitive qui consiste à ignorer la présence de l'autre ou à refuser de communiquer (Debarbieux : 1996). Sans oublier les fausses accusations visant à mettre la victime en mal avec les autorités, la dégradation ou le vol des biens personnels, et les menaces. Dans certains cas, les discours les plus stigmatisants peuvent s'installer comme système de justification chez l'enseignant. Blaya fait savoir que « la majorité des jeunes qui ont décroché, mentionnent avoir été victimes de violences répétées et d'intimidation en milieu scolaire. Ils n'ont pas bénéficié de l'aide dont ils avaient besoin au sein de l'école » (Blaya : 2010, P51).

Les élèves qui subissent « la violence psychologique, la ressentent comme un processus de rejet réciproque, s'installe alors et constitue un facteur important de renforcement des tendances délinquantes des préadolescents » (Muchielli,b : 2001, P8). Des chercheurs qui ont examiné des enfants victimes de violence psychologique dans la petite enfance, puis de nouveau à l'âge préscolaire, ont constaté que ces enfants sont toujours en colère, non coopératifs et indifférents. En outre, ils manquent de créativité, de

persévérance et d'enthousiasme. Ainsi, la violence psychologique peut entraîner chez l'enfant de graves problèmes sur le plan des émotions et du comportement : dépression, absence d'attaches affectives ou émotionnelles -faible capacité cognitive, résultats scolaires médiocres et compétences sociales sous-développées. « La discontinuité subie, voir par l'adolescent, l'oblige parfois à adopter une posture défensive par rapport au savoir pour manifester son refus de la condition d'élève ou durer dans le système scolaire, d'autant plus que la ressource qu'est la dissociation pour résister à l'éclatement du moi, n'est tolérée à l'école que dans ses manifestations mineures » (Boumard et al , 2006) . De ce fait, la violence psychologique est destructrice, elle a pour effet de dénigrer, de dévaloriser et d'humilier une personne. Les répercussions sont énormes sur l'estime de soi, à l'âge où un enfant est en train de se construire. «À force de subir les sévices, l'enfant en vient à croire qu'il ne vaut pas grand-chose et ce sentiment affecte sa capacité de socialisation» (Vaillancourt : 2012).

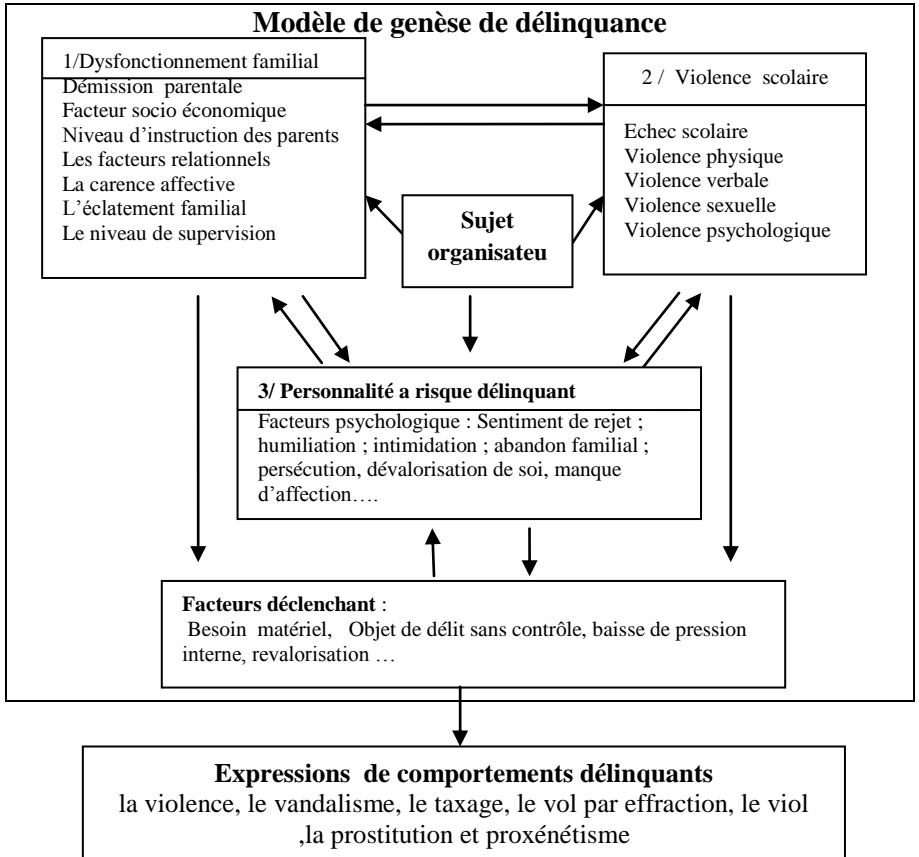
3 – La genèse de la délinquance

L'environnement familial et scolaire ne constitue pas d'emblée des facteurs criminogènes. Mais, ils peuvent le devenir, lorsqu'ils ne sont plus un repère socio-moral et affectif solide pour l'adolescent. Dans cette perspective, le dysfonctionnement familial, la violence scolaire et les facteurs déclenchant deviennent des prédicteurs déterminants dans la genèse de délinquance chez les adolescents scolarisés. Ces prédicteurs créent les conditions de fragilité et de vulnérabilité en élaborant progressivement une personnalité à risque délinquant. Cette personnalité est « caractérisée par l'instabilité, l'impulsivité et une grande variété de traits de caractère et se manifeste surtout par des conduites antisociales ne s'accompagnant pas de culpabilité consciente » (Larousse : 2007, P679).

Sur la base de son vécu, par rapport aux dysfonctionnements familial et scolaire, le sujet organisateur (l'enfant scolarisé dans notre cas), rend compte des facteurs psychologiques qui interviennent au niveau de sa fragilité ou de sa vulnérabilité psychologique. Ces facteurs comprennent en majorité : les sentiments de rejet, d'abandon, d'humiliation, d'intimidation, de dévalorisation de soi, des persécutions... Tous ces facteurs ont des répercussions énormes sur l'estime de soi, surtout à l'âge où l'enfant est en train de se construire. Degreeef en 1952 disait que : les enfants qui ont des sentiments de rejet, ont plus tendance à avoir une opinion négative d'eux-mêmes et de leurs capacités, à être instables ou passifs sur le

plan émotif, et à percevoir le monde qui les entoure sous un jour négatif.

En effet, tous les comportements humains, notamment le comportement délinquant, représentent la manifestation extérieure qui exprime une douleur intérieure, par rapport aux environnements qui entourent l'élève. Au plan matériel, il s'agit de comprendre la manière dont l'intéressé accomplit son comportement délinquant. Dans cette perspective, il s'agit de découvrir les interactions des facteurs criminogènes que le délinquant d'un point de vue psychosociologique parcourt pour réaliser son acte. De Greeff fait remarquer que « le sujet prend progressivement conscience de son « moi » à partir des impossibilités et des interdictions auxquelles il se heurte. Le contact du « moi » avec la réalité et les limites qu'ils introduisent provoquent la création du « moi social » qui répond aux exigences de l'adaptation au réel » (in Debuyst : 1976, P3). Quant à la « réaction des gens aux violences, elle n'est pas liée à leur personnalité, mais relève des mécanismes de défense, d'apprentissages, de stratégies, d'environnement physique et des normes organisationnelles » (OMS : 2002, P376). Ainsi, la prise en compte de l'interaction des différents facteurs nous permet de proposer un modèle de genèse de délinquance :



Dans la genèse de la délinquance, le sujet organisateur se fait une représentation négative des environnements familial et scolaire et donne une signification aux dysfonctionnements et à la conduite délinquante. Debuyst confirme que « c'est à partir de cette signification personnelle, que s'élaborent la personnalité à risque délinquant et le comportement délinquant de manière consciente ou inconsciente. Même l'environnement sollicitateur n'a de valeur que par rapport au sens que le sujet lui confère. Il y a donc prééminence du sujet sur les facteurs, celui-ci se présentant comme un acteur social. La psychogenèse de l'attribution de la responsabilité à une autre personne relève d'un autre ordre dans la mesure où elle traduit une manière de se défendre » (Debuyst : 1991, p. 6). L'instinct de défense, « projette

de façon inconsciente un état de danger, qui lui-même provoque une réaction affective d'angoisse » (Degreef : 1952, P26).

A côté de l'impulsion « qui vise à réagir et à se venger, l'instinct de défense constitue - une manière quasi-réflexe de projeter, sur l'autre une image dans laquelle celui-ci n'est plus vu qu'à travers ses aspects négatifs » (Debuyst : 1991, P 6). Il faut rappeler que « c'est souvent par l'intermédiaire du sentiment d'injustice subie que le sujet relie son acte à un code moral, il lui apparaît comme la seule manière de restaurer l'équilibre rompu par l'injustice vécue, qui elle-même modifie le cadre de référence du sujet et légitime des actes interdits tel que : le vol, la violence le vandalisme, le taxage, le viol ... (Digneffe : 1989, P190). Dans le même contexte, Mucchielli (2001c) constate que les adolescents délinquants témoignent plus souvent que les autres, que dans des situations de blocage des possibilités sociales, la délinquance peut être considérée comme une stratégie revalorisante - une sortie de l'impasse, une possibilité de paraître, de devenir quelqu'un.

Conclusion

Le phénomène de délinquance est sans conteste un problème de société. C'est un problème complexe qui dépend de plusieurs facteurs criminogènes. Dans ce cas, on parle de dysfonctionnement familial et de violence scolaire qui englobent à leur tour plusieurs facteurs qui entraînent des souffrances d'ordres physiques, intellectuels, affectifs et sociaux. Ces facteurs, peuvent avoir des conséquences à long terme sur les comportements des adolescents. Pour combler les besoins qu'il ne réussit pas à satisfaire en partie dans son environnement familial et scolaire (recherche de l'identité, l'estime de soi, besoins de compréhension et d'acceptation, souffrance physique, tester les limites des interdits sociaux etc.), la personne à risque délinquant interagit avec les facteurs criminogènes. Ces besoins, entrent encore plus en considération comme facteurs précipitant vers la délinquance. Autrement dit, la réaction de défense de la personne à risque délinquant, par rapport aux sentiments négatifs perçus dans l'environnement, se traduit par l'entrée en jeu de mécanismes psychologiques qui se traduisent à leur tour par la projection de l'atteinte subie sur l'autre. Ainsi, le développement du comportement délinquant (la violence, le vandalisme, le taxage, le vol par effraction, la prostitution et proxénétisme...) est une résultante du sujet organisateur, selon la représentation qu'il se fait des facteurs criminogènes.

REFERENCES

1. BARA.S.A, (2008). Etude et analyse des facteurs qui gênent l'acquisition du français (FLE1) les systèmes éducatifs du pays du Maghreb, le cas de l'algerie.in colloque international de la FIPF .QUEBEC).
2. BELKACEMI.M, (2011), Société-santé: Des médecins du CHU Bab-El-Oued tirent la sonnette d'alarme sur le harcèlement moral et sexuel en milieu professionnel et scolaire - 29 mars ,2011 – L'article sur la Dépêche de Kabylie.
3. BENABDELLAH.H, (2010), Les violences de genre comme facteurs de déscolarisation des filles en Afrique subsaharienne Francophone. Ministère des affaires étrangères et européennes.
4. BLAYA.C,(2010),Le décrochage scolaire : Facteurs personnels et Facteurs scolaires, De Boeck , Bruxelles.
5. BOUMARD.P& LAPASSADE.G &LOBROT.M,(2006), Le mythe de l'identité, Apologie de la dissociation., éd Anthropos ,Paris.
6. CHABOT.I,(2001), le rôle des parents : un déterminant du choix de carrière chez l'enfant. éd ERPI st-Laurent, Paris .
7. DARVEAU. P et VIAU. R, (1997), la motivation des enfants le rôle des parents, éd Nathan, Paris.
8. DEBARBIEUX .E, (1996), La violence en milieu scolaire , Vol1 :Etats des lieux, ESF éditeur , Paris.
9. DEBUYST.Ch,(1976), Dans les cahiers de criminologie et de pathologie sociale N°11, Etude de De greeff.E, unité de recherche de criminologie, faculté de droit-Faculté de psychologie, université catholique de Louvain, PP3-29.
10. DEBUYST.C,(1991), Étienne de Greeff (1898-1961), Dictionnaire des criminologues belges, École de criminologie , éd, flamande de Louvain, Belgique.
11. DEGREEF.E, (1952), L'enfer dans la condition humaine, in magie des extremes, etudes carmelitaine, éd Décelée de Brouwer, Bruges.
12. DEKEUWER-DEFOSSEZ.F et autres,(2003), L'autorité parentale en question, Presse universitaire de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, France.
13. Dictionnaire ,Le petit Larousse, (2006), France .
14. DIGNEFFE . F, (1989), Déviance et société, Volume 13, N°13-3, PP189-198).
15. FRECHETTE .M&LEBLANC.M,(1987),Délinquance et délinquants, éd Getan Morin, Québec.
16. GIOVANNONI.L, (2008), La « démission parentale », facteur majeur de délinquance : mythe ou réalité ? Revue pluridisciplinaire de la recherche n° 5 printemps, Parentalité et pratiques socio-éducatives.
17. HICKEL .F & MOIGNARD .B,(2009), L'école et la rue : fabriques de délinquance », Revue Sociétés et jeunesses en difficulté , n°6 | automne 2008. France.
18. IBN HABIB.B, (2008), Pratiques éducatives familiales estime de soi et performances scolaires chez les adolescents, DEA université de Lomé.
19. ICHOU.M, (2010), rapprocher les familles populaires de l'école, Revue dossier d'études N° 125 février publié par la « CNAF » France.
20. JESSOR.R, DONOVAN.J&COSTA.F,(1991). Beyond adolescence: Problem behavior and young adult development, University Press.
21. OMS,(2002),sous la direction de Krug.E, Dahlbert.L , Rapport mondial sur la violence et la santé, Genève.

22. LAMBERT.D, (2009), Revue générale des concepts psychopathologiques, pédopsychiatre, UPEA, La Rochelle,France.
23. LAROUSSE, (2007), Grand dictionnaire de la psychologie, Paris.
24. LEBLANC. M,(1988),Des années 70 aux années 80 : changement sociaux et role de la famille dans l'explication de la conduite délinquante des adolescents. Annales de Vaucresson, Vol 28,n°1.
25. LEDUC.C, (1994), Le parent entraîneur, édition logiques, Paris.
26. MCCORD.J, (1996), Family as crucible for violence : comment on graman – Smith et al, journal of family psychology , PP, 147-152)
27. MEDHAR.S, AICHAIBO.M,(2004), Typologie de la violence à travers la société Algérienne,Laboratoire de recherche en psychologie des organisations, Université d'Alger , LRPSO, Revue des deux rives N° 01/2004.
28. MUCCHIELLI.L,(2000),Familles et délinquances. Un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones, Guyancourt, CESDIP, Études et données pénales, n° 86, 2000.
29. MUCCHIELLI.L,(2001a),Transformations de la familles et délinquance juvénile, Revue Problèmes politiques et sociaux, juillet 2001, n°860(La Documentation française).
30. MUCCHIELLI.L,(2001b),Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile , Recherches et Prévisions, Revue Cnaf n° 63 .
31. MUCCHIELLI.L,(2001c), La place de la famille dans la genèse de la délinquance, Revue , Regards sur l'actualité, n°268.
32. N'DOUR.T,(2006), violences de genre en milieu scolaire en Afrique subsaharienne, études DGCID.
33. OMS,(2009),Rapport mondial sur la violence et la santé, sous la direction de : Etienne.G,Krug.L et al, Chapitre 2 « les jeunes et la violence PP 27-61. Genève.
34. INSERM, (1993), Rapport de l'éducation nationale, enquête nationale sur la santé de l'adolescent.
35. LARSEF, (2002), Rapport sous la direction d'Eric Debarbieux, L'oppression quotidienne - Recherche sur une délinquance des mineurs.
36. UNICEF,(2006), Rapport : Abus ,exploitation et violence sexuels des enfants à l'école en Afrique de l'ouest et du centre.
37. Roché. S, (2001), La délinquance des jeunes , éditions du Seuil, Paris.
38. ROSENBAUM. A, (2005), la peur de l'infériorité, éd. Harmattan, Paris.
39. SEMELIN.J,(2011), La violence, observatoire régional de la santé Nord-Pas-de-Calais, France.
40. SILLAMY.N,(1980),Dictionnaire de psychologie , Paris
41. VAILLANCOURT.M, (2012), L'intimidation à l'école: des conséquences permanentes pour les victimes , Fichier PDF, consulté le 03février 2013.